



### ■ Covid19

Face aux multiples communications reçues, vous connaissez déjà certainement l'ensemble des modalités en vigueur.

Si les CCM sont seulement ouvertes en conseil sur RDV, les entretiens téléphoniques sont à **privilégier** aux RDV en face à face. Des affiches spécifiques doivent être établies en ce sens. En fonction de de l'évolution du contexte sanitaire, des ajustements pourront tout à fait voir le jour dans les prochaines semaines, **ce à quoi la CFDT sera attentive pour préserver la sécurité et la santé des salariés.**

### ■ Télétravail

La question du télétravail est toujours d'actualité. La problématique résulterait de la mise en place des machines virtuelles (VM) et son pendant : la sécurité informatique.

Un déploiement massif au sein de l'entreprise avait pourtant vu le jour au printemps dernier et certains de nos confrères (CRCA 35, CM-CIC,...) y sont passés, y compris dans les agences de moins en moins fréquentées : Covid oblige ! **La CFDT est en cours de négociation télétravail avec la direction.**

### ■ Cas contacts/cas positifs

Un rappel a été fait en CSE : **si tel est le cas, la règle est l'isolement du salarié à son domicile.**

En fonction du nombre, une CCM peut donc être amenée à fermer. La direction n'est pas inquiète car des caisses y ont déjà été confrontées. Ils sauront donc gérer si cela se présente à nouveau. **La CFDT espère qu'ils disent vrai et que le protocole s'appliquera effectivement !**

Notons que les itinérants doivent rester sur un même point de vente sur toute la durée du confinement et ne viendront pas jouer les "pompiers".

### ■ Pause méridienne

La CFDT est consciente qu'en raison de l'obligation de déjeuner dans son propre bureau, des salariés continuent de travailler sur leur temps de pause.

La direction balaie le sujet en affirmant que le temps de pause est un temps de pause et qu'il se doit d'être respecté.

Aux oubliettes les heures supplémentaires ! **La CFDT agit pour faire reconnaître cette réalité.**



### ■ Point chiffres

Sur les objectifs revus début juillet nous sommes au rdv car une bonne partie de ceux-ci est déjà réalisée. Des performances historiques en matière de collecte sont relevées.

### ■ Projet Arkéa Ambition Entreprises

Arkéa a décidé de se renforcer sur le marché des entreprises dont le CA est compris entre 2 et 30 M€ (ancien projet 10-30), notre part de marché y étant moins bonne comparativement aux autres segments.

Le projet en cours d'étude verrait naître:

- un seul Centre d'Affaires Entreprises CAE (ex AEP) par DD, avec 2 sites dans le 29 et le 56. A ce jour seul le site de St-Malo serait supprimé. Sur chaque CAE, deux postes officiels d'assistant commercial seront créés.

- en terme de ligne hiérarchique, le projet prévoit la création d'une direction Département 2-30 au sein de la direction commerciale CMB (y compris pour le CAE du CMSO) avec 4 ETP : un responsable de département, 2 ETP support (un sur l'animation commerciale et un sur le process en lien étroit avec l'ABEI) et 1 ETP mission de 18 mois.

Si la direction annonce 14 nouveaux postes sur cette activité, les DD et le pôle retail devront en supprimer 13 par ailleurs...

Dans l'attente de réponse de la part de la direction, nous vous fixons RDV dans un mois pour vous donner notre avis sur ce projet intéressant mais demandant une attention certaine.

**Surtout vous pouvez participer à cette consultation en nous adressant vos suggestions à [cfdtcmb@gmail.com](mailto:cfdtcmb@gmail.com)**

### ■ Activités sociaux-culturelles (ASC)

Programme dense sur le mois de novembre !

- La distribution des chèques culture est en cours.

- Les chèques cadeaux pour Noel devraient vous être adressés d'ici fin novembre.

- Comme indiqué le mois précédent, vos élus ont validé un partenariat avec COMITEO qui doit vous être dévoilé dans les prochaines semaines.

- Le budget des ASC n'ayant pas pu être consommé en raison de la pandémie, les élus du personnel ont décidé d'offrir un cadeau surprise pour l'ensemble des salariés du CSE CMB, patience... !

Le CSE travaille également sur les offres de voyages 2021 qui vont bientôt vous être proposées (nous pensons à tout et une assurance Covid est en cours d'étude).

### ■ CESU

Pour rappel, La commande des CESU pour garde d'enfants est en cours du 2 au 21 novembre, ne ratez pas le coche ! Le millésime qui vous sera livré est du 2021. (cf note maia).

**Pour rappel à compter du 1er janvier les CESU seront étendus à tous suite à un accord signé par la CFDT.**

**D'autres informations sur nos réseaux sociaux !  
Suivez nous !**

***Vos élus CFDT sont à votre disposition pour toutes questions ou difficultés que vous pourriez rencontrer. Contactez-nous !***

Adhérez à la CFDT !



[cfdtarkade@arkea.com](mailto:cfdtarkade@arkea.com)  
[cfdtarkade@gmail.com](mailto:cfdtarkade@gmail.com)



[www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)  
[www.cfdt-creditmutuel.com](http://www.cfdt-creditmutuel.com)



[cfdtmarkea](https://www.facebook.com/cfdtmarkea)



[cfdtarkade](https://twitter.com/cfdtarkade)